

impl/id

Ensemble,

**Optimisons
votre Retraite**



La Retraite, c'est à tout âge qu'on s'y intéresse.



Pourquoi faut-il se pré-occuper de sa retraite avant l'heure ?



Dès l'âge de **35 ans**, puis tous les **5 ans**, chaque personne reçoit un **Relevé Individuel de Situation (RIS)**.

Ce document vous informe des trimestres et points connus par chacune des caisses de retraite.

20%

des RIS

comportent des anomalies ou des omissions



+ d'1 pension sur 6

versée en 2020 comportait au moins une erreur financière selon un rapport de la Cour des comptes

60%

des erreurs

sont causées par des données absentes sur les relevés de carrière

Voici quelques exemples d'anomalies fréquentes :

- Non-report du service militaire. Cela peut représenter jusqu'à 5 trimestres
- Non-paiement des cotisations par l'employeur
- Incohérence des points Agirc-Arrco malgré une rémunération équivalente
- Non communication entre les organismes (Pôle-Emploi, Assurance Maladie...)



Pourquoi se faire accompagner par un expert sur vos enjeux liés à la retraite ?

Il faut d'abord noter qu'il est **très important de conserver** tous vos documents à vie (bulletins de salaires, déclaration sociale des indépendants, attestation chômage, indemnités journalières...). Sans ces documents, la mise à jour de vos droits est compromise.

Si l'anomalie concerne une période peu ancienne (10-15 ans environ), contactez l'organisme concerné (ancien employeur, Pôle Emploi, CPAM...).

L'analyse d'un expert sur les enjeux de la retraite va ainsi permettre de :



Mettre en lumière et faire corriger des anomalies sur votre bilan retraite difficiles à identifier pour un public non initié.



Choisir et mettre en œuvre les solutions d'optimisations selon votre statut (salarié, indépendant, profession libérale, carrière à l'international).

À NOTER :

Il faut avoir conscience que **les solutions d'optimisation concernant la retraite ne sont pas rétroactives** et ne s'appliquent que pour l'avenir. En d'autres termes, plus vous allez réfléchir à la question rapidement, plus les possibilités et les gains financiers seront importants !

NOTRE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

La Retraite, à chaque tranche d'âge son Enjeu



Vous avez **moins de 50 ans**

ANTICIPER

implid réalise une étude pour vérifier votre carrière et réalise une estimation



Vous avez **plus de 50 ans**

OPTIMISER

implid réalise une étude pour vous conseiller sur les solutions d'optimisations



Vous êtes sur le point de **liquider votre Retraite**

METTRE EN ŒUVRE

implid réalise une liquidation des droits



Réalisation d'une étude : anticipation et optimisation

La réalisation d'une étude retraite par nos experts va vous permettre de prendre les bonnes décisions sur 3 axes :



Date

Connaître la date à laquelle votre retraite sera à taux plein



Revenus

Connaître l'impact de la variation de vos revenus sur vos retraites



Arbitrages

Savoir actionner les dispositifs adéquats :

- Rachat de trimestres
- Cumul emploi retraite
- Cotiser 1, 2 ou 3 années de plus

Pour ce faire nous vous proposons un accompagnement en 4 étapes :

01

Entretien préalable

Tour d'horizon complet afin de définir vos objectifs et vos contraintes.

Etude des informations concernant votre **situation personnelle** et celles relatives à **vos entreprises**.

02

Simulations

Identification des leviers d'actions

+ **Réalisation de plusieurs simulations**

03

Rapport personnalisé

Préparation d'un rapport personnalisé qui détaille nos préconisations.

Nos **préconisations** prennent en compte :

- Vos droits futurs,
- Les optimisations possibles de vos droits acquis auprès de régimes obligatoires,
- Les contrats que vous pouvez souscrire à titre facultatif.

04

Entretien final

Présentation de notre étude à l'occasion d'un second entretien.

Selon la décision prise, accompagnement possible pour mettre en œuvre ces recommandations.

Liquidation : mettre en œuvre la liquidation de vos droits

Nous vous accompagnons dans la liquidation de vos droits afin que cette étape importante de vie se déroule dans les meilleures conditions :



Confort

Vous ne vous souciez pas des démarches administratives pouvant être complexes et lourdes



Assurance

Vous êtes assuré d'avoir le montant exact de pension pour lequel vous avez cotisé et ainsi éviter des oublis pouvant avoir des conséquences financières importantes



Assistance

En cas de litige quelconque avec un organisme vous êtes conseillé par nos experts



Pour ce faire nous vous proposons un accompagnement en 3 étapes :

01

Entretien préalable

Tour d'horizon complet afin de recueillir l'ensemble des informations liées à votre carrière et votre situation personnelle.

02

Vérification de la carrière

Revue de carrière afin de vérifier la conformité des droits que vous avez acquis et constitution des documents nécessaires à votre demande de retraite.

03

Accompagnement dans les démarches de liquidation des droits

Mise en œuvre

Nous entrons en relation avec les organismes concernés pour obtenir le montant exact de vos pensions.

À NOTER :

Pour un particulier, l'ensemble des honoraires liés aux démarches d'une liquidation de droits est **déductible fiscalement**.

Votre équipe implid reste à vos côtés

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans l'accomplissement de vos démarches. N'hésitez pas à contacter votre bureau de proximité.